

**Durée**
3 ans**Composante**
Faculté des
humanités**Langue(s)**
d'enseignement
Français

Présentation

La licence Arts – CAPES Éducation musicale et chant choral propose les matières techniques et réflexives permettant la préparation aux concours de recrutement du second degré (Capes/Cafep) :

- des enseignements techniques (écoute, écriture, analyse, chant et direction de chœur)
- enseignements musicologiques (histoire de la musique, ethnomusicologie)
- enseignements sociologiques (enjeux et problématiques de notre temps, invention et création)

Objectifs

Mobiliser une culture artistique, situer et contextualiser :

- En développant une réflexion critique et esthétique,
- En se servant aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française,
- En mobilisant une culture artistique disciplinaire et interdisciplinaire,
- En identifiant l'actualité des problématiques disciplinaires et leurs évolutions selon une réflexion prospective.

Organiser des connaissances transversales :

- En utilisant diverses ressources documentaires ;
- En appréciant les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender les créations artistiques ;

- En identifiant et en situant les champs professionnels ;
- En identifiant et en mobilisant la terminologie descriptive et critique ;
- En communiquant par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë ;
- En maîtrisant les outils numériques pour la création musicale ;
- En analysant les enjeux de la création ;
- En travaillant en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et en responsabilité au service d'un projet.

Préparer un projet professionnel :

- En se préparant aux concours de recrutement du second degré (CAPES/CAFEP) ;
- En réalisant des stages ;
- En analysant ses actions en situation professionnelle ;
- En repérant l'organisation institutionnelle, administrative et associative de la création artistique ;
- En s'autoévaluant pour améliorer sa pratique ;
- En respectant les principes d'éthique, de déontologie ;
- En situant son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives ;
- En utilisant les outils numériques musicaux ;
- En caractérisant et en valorisant son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.

Savoir-faire et compétences

Savoirs théoriques :

- Connaissance de l'histoire de la musique du Moyen Age à nos jours ;
- Connaissances approfondies du langage musical et de ses formes ;
- Comprendre une pensée musicologique et une démarche artistique ;
- Développer une pensée critique et esthétique.

Savoir-faire

- Analyser une œuvre musicale, du baroque jusqu'au XXI^e siècle (forme, langage) ;
- Replacer une œuvre musicale dans toute la complexité de son contexte ;
- Harmoniser, arranger et créer ;
- Transcrire ;
- Chanter, diriger un ensemble vocal ;
- Gérer une répétition ;
- Élaborer des projets pédagogiques ;
- Concevoir des supports de communication et des contenus.

Les + de la formation

- Préparation aux concours de recrutement du second degré (CAPES/CAFEP) ;
- Stages et mises en situation ;
- Parcours ouvert à la pratique et à l'expérimentation dans le domaine de la création et de l'expérimentation, proposant une approche théorique et pratique (instrumentale, vocale électroacoustique et multimédia) ;
- Locaux et matériels professionnels (studios électroacoustiques, salles équipées, scènes et plateaux de répétition) ;
- Organisation de certains enseignements techniques en groupes de niveaux sur l'ensemble de la scolarité. Le niveau ne correspond plus au nombre d'années validées en licence, mais à celui de vos compétences dans ces disciplines (des bases au confirmé). Les groupes de niveaux sont transversaux entre les différentes promotions de licence et vous permettent d'évoluer selon vos progrès personnels ;
- Partenariats avec les acteurs majeurs artistiques de la région (conservatoires, musées, scènes lyriques) ;
- Des conventions les conservatoires à rayonnement régional de Lille et de Douai et les conservatoires à

rayonnement départemental de Tourcoing, de Roubaix, de Valenciennes et de Cambrai qui facilitent la conciliation entre ce cursus universitaire et des études musicales extérieures instrumentales et théoriques de haut niveau.

- Des enseignements communs en partenariat avec le [Pôle Supérieur de Lille APPSEA](#) (Association de Préfiguration du Pôle Supérieur d'Enseignement Artistique) délivrant le Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien – DNSPM. ;
- Ouverture sur les autres arts au sein de la mention (théâtre, danse, cinéma, arts plastiques) ;
- Initiation à la recherche.

Organisation

Organisation

3 ans de formation organisés sur 6 semestres.

12 semaines de cours par semestre.

Des matières organisées en BCC (Blocs de Connaissances et de Compétences) composés d'unités d'enseignement (UE) dont 1 UE Langue vivante et 1 UE Projet de l'étudiant à chaque semestre (du S1 au S6)

- BCC 1 et 2 : Disciplinaire
- BCC 3 : Transdisciplinarité et création
- BCC 4 : Pré-professionnalisation

Une validation des semestres sous forme de contrôle continu et d'examen terminal donnant droit à des crédits ECTS (European Credit Transfer System) : 180 crédits pour valider la Licence. Une moyenne de 20 heures de cours par semaine, à compléter nécessairement par un travail personnel régulier. Possibilité de stage dans le cadre de l'UE Projet de l'étudiant.

Stages

Stage : Possible

Stage optionnel aux semestres 2, 3, 4, 5 et 6

Admission

Conditions d'admission

Licence 1

Pour les élèves de terminale, les étudiant-es en réorientation, les personnes de nationalité étrangère titulaire d'un diplôme étranger de fin d'études secondaires et les ressortissantes de l'Union européenne ou assimilés :

- Demande d'admission à formuler sur la plateforme nationale [Parcoursup](#) de la mi janvier à la mi mars
- Pour les personnes de nationalité étrangère (hors UE et assimilés) :

- RDV sur <https://international.univ-lille.fr/venir-a-luniversite/etudiantes/>

Formation sélective : vous retrouverez sur cette plateforme les caractéristiques, attendus, critères pris en compte, pièces à fournir et modalités de sélection. Vous recevrez une proposition d'admission si votre candidature est retenue et dans la limite de la capacité d'accueil.

Licence 2 et 3

Retrouvez toutes les modalités d'admission sur <https://www.univ-lille.fr/formation/candidater>

Pré-requis obligatoires

Formation sélective mettant en avant les pré-requis suivants :

- Maîtrise des bases solfégiques de la théorie musicales ;
- Lecture aisée des clés de Sol et de Fa ;
- Être ou avoir été inscrit dans une structure de formation musicale (harmonie, école de musique, conservatoire...) de quatre à six années pour justifier d'un niveau minimal de premier cycle ;

- Justifier d'une pratique instrumentale ou vocale de quatre à six années pour justifier d'un niveau minimal de premier cycle.

Et après

Poursuite d'études

Après la licence, vous pouvez vous diriger vers :

- Master MEE (Enseignement et Éducation) sous réserve de la réussite aux concours
 - Masters à dominante musicologique
 - Masters culturels
 - DUMI au Centre de Formation de Musicien Intervenant
-

Poursuite d'études dans l'établissement

- Master Arts
-

Insertion professionnelle

Enseignement et recherche :

- Professeur de musique en collège/lycée / Professeure de musique en collège/lycée
- Enseignant-chercheur / Enseignante-chercheuse
- Musicien intervenant / Musicienne intervenante

Pratique artistique

- Animateur d'ateliers / Animatrice d'atelier
- Éducateur intervenant en arts / musique / Éducatrice intervenant en arts / musique

- Chargé de communication / Chargée de communication

Pour en savoir plus sur l'insertion professionnelle des diplômé-es, consultez les répertoires d'emploi sur : odif.univ-lille.fr/repertoires-demplois

Les fiches emploi/métier du [Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois \(ROME\)](#) permettent de mieux connaître les métiers et les compétences qui y sont associées.

Référentiel ROME : K1602 - Gestion de patrimoine culturel, G1202 - Animation d'activités culturelles ou ludiques, K2105 - Enseignement artistique, K2106 - Enseignement des écoles

Infos pratiques

Contacts

Responsable de l'offre de formation

Aurélie BONTE

✉ aurelie.bonte@univ-lille.fr

Responsable pédagogique

Gregory Gueant

✉ gregory.gueant@univ-lille.fr

Lieu(x)

📍 Villeneuve d'Ascq Pont de bois

Campus

🏠 Campus Pont-de-Bois

En savoir plus

Faculté des Humanités

🔗 <https://humanites.univ-lille.fr>

Faculté des Humanités - Département Arts

🔗 <https://humanites.univ-lille.fr/arts>